



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, le directeur général de ladite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner, lundi le 2 juillet 2024 à 19 h 30 à l'endroit ordinaire des séances du conseil au 5655, route 112 Ascot Corner. Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande d'usage conditionnel :

Nature et effets : Demande numéro 2024-05-0002, produite le 2024-05-30, ayant pour effet :

D'autoriser l'entreposage de conteneurs à déchet et de récupération ainsi que des bacs de compostage dans la cour avant d'un CPE.

Identification du site concerné : Lot numéro 6 581 473
72, rue du Québec
Cadastre du Québec
Municipalité d'Ascot Corner
Circonscription foncière de Sherbrooke

Lors de cette séance toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ àAscot Corner.....ce.....14^e....jour.....de.....juin.....
de l'an deux mille vingt-quatre.

Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jonathan Piché, directeur général de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site Web de la municipalité, endroits désignés par le Conseil, le 14^e jour de juin 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour de juin 2024.

Directeur général